

## RPI BUGNY – LA CHAUX

Procès verbal du Conseil d'école du 1<sup>er</sup> trimestre 12 novembre 2019

Étaient présents :

Mmes Henriot, Vuillemin, Jeannier, Goumy, Savonnet représentantes des parents d'élèves  
Mmes Droz-Vincent, Ariagno, Goy, et Mignardot, enseignantes.  
M Bolle-Reddat, maire

Était excusée :

Mme Pourchet, DDEN

### 1 Regroupement des deux conseils d'école :

Suite à la délibération et au vote à l'unanimité des 2 conseils d'école, il est décidé que les 2 écoles du RPI feront leurs conseils d'école ensemble.

### 2 Règlement intérieur et charte informatique :

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité. Il sera mis en ligne sur le site internet de l'école :

<http://prim-bugny.ac-besancon.fr/>

L'école de La Chaux l'enverra par mail en format numérique à tous les parents de l'école, une version papier sera remise aux familles ne recevant pas les mails. Un document à compléter sera distribué pour que les familles attestent avoir pris connaissance du nouveau règlement intérieur de l'école.

### 3 PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) / plan de sécurité incendie :

Les PPMS des écoles sont présentés et signés par les membres du conseil d'école. Ils peuvent être consultés dans les écoles. Trois exercices sécurité PPMS, ainsi que 3 exercices sécurité incendie devront être effectués durant l'année scolaire. Un exercice incendie a été effectué mardi 15 octobre. Nous avons écouté le jeudi 17 octobre l'alarme PPMS attentat intrusion, pour la différencier de la précédente. Un exercice départemental de PPMS attentat intrusion a été effectué le jeudi 7 novembre, sur l'horaire de la sieste. Les élèves sont restés confinés et silencieux durant 5 minutes.

### 4 Effectifs rentrée 2019

PS nés en 2016	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
15	17	19	9	15	10	21	16

Soit un total de 122 élèves pour le RPI, +9 élèves par rapport à la rentrée 2018

Répartition dans les classes

PS/MS	MS/GS	CP/CE1	CE2/CM1	CM1/CM2
25	26	24	24	23

### 5 Coopérative scolaire :

Les comptes peuvent être consultés à tout moment.

Le solde actuel est de 3 100 euros. 20€ par élève participant au voyage aux Longevilles Mont d'or seront prélevés de cette somme pour financer en partie cette classe découverte (soit environ 1 000€).

### 6 Projets de l'année :

- Rencontres sportives avec les écoles du secteur : l'endurance pour les GS, CP, CE et CM a eu lieu le 8 octobre à Arçon. D'autres activités sportives auront lieu en cours d'année (Hand, basket, athlétisme, pour les cycle3) . Les 3 classes de La Chaux se confronteront à d'autres classes lors de jeux collectifs en fin d'année scolaire.

- Les élèves feront du ski de fond de la GS au CM2. Les parents qui souhaiteraient passer l'agrément ski de fond et qui ne se sont pas encore manifestés peuvent encore s'inscrire par le biais de l'école.

- La classe de CP-CE1 ira, avec la classe de CE2-CM1 (tous les CM1), à la piscine du mardi 13 février 2020 au mardi 17 avril 2020 inclus.

- Ces mêmes classes iront en voyage scolaire faire du ski Alpin sur les piste de Métabief. Ils seront hébergés aux Longevilles Mont d'or.

- Les classes CP/CE1 et CE2/CM1 feront, comme l'année passée, de la boccia avec les résidents de l'Ehpad de Morteau.

- Les CM2 iront visiter le collège le 11 mai au matin et feront de l'escalade l'après-midi sur le même site.

## 8 Questions diverses :

- Les élèves qui attendent à l'arrêt de bus situé à côté du lotissement jouent avec leur vélo sur la route. Les parents d'élèves soulignent la dangerosité du comportement des enfants. La mairie ne voit pas quoi faire de plus : passage piéton, barrières, ralentisseurs, radar pédagogique ont déjà été mis en place.
- Remerciements à la municipalité pour les travaux réalisés : pose d'un nouveau lavabo dans la classe de MS-GS, changement de la robinetterie dans la classe de CP/CE1. Pose de rideaux dans les mêmes classes. Remerciements aux 2 municipalités (Bugny et La Chaux) pour la création du ½ poste d'ATSEM, qui, sans surprise, se révèle indispensable.
- Remerciements à l'association des Bûchots pour le financement important accordé pour la classe découverte.
- Selon les disponibilités de la salle des fêtes de La Chaux, la fête de Noël pourrait se dérouler le mardi 17 décembre à 19h30 à la Chaux. Comme d'habitude, les parents de la classe de Mme Droz-Vincent pourraient alors confectionner des gâteaux salés, et les parents de la classe de Madame Vogèle des gâteaux sucrés.